

CFRP

Formation et Accompagnement

Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants



BILAN

Professionnel adapté



Description

Ce bilan a pour ambition d'établir un diagnostic complet de la situation professionnelle et visuelle et de présenter des pistes de réflexion pertinentes permettant l'émergence des solutions de compensation les plus adéquates, il est articulé sur plusieurs axes selon la situation de chaque bénéficiaire :

- La locomotion pour une plus grande autonomie dans les déplacements
- L'orthoptie pour un bilan visuel complet et précis et une rééducation fonctionnelle
- La rencontre d'un opticien spécialisé en basse vision
- L'insertion professionnelle spécialisée pour travailler sur les enjeux de formation et d'emploi
- L'informatique adaptée et l'expertise de l'accessibilité numérique pour les déficients visuels pour une plus grande autonomie avec les nouvelles technologies
- L'ergonomie pour travailler sur la posture corporelle et l'organisation du poste de travail
- L'aide à la vie journalière pour gérer les effets personnels et son environnement

Accessibilité

Destiné aux personnes en situation de handicap visuel. Pour tout autre handicap, nous contacter.

Méthode pédagogique

Pendant ce bilan, de nombreuses mises en situations seront réalisées afin de vérifier la compréhension par le bénéficiaire des enjeux, de la démarche et des préconisations.

Objectifs

- Evaluer la situation du bénéficiaire
- Analyser finement les spécificités de la déficience visuelle et ses répercussions
- Proposer des solutions afin de compenser la situation du bénéficiaire

Public

Toute personne souhaitant réaliser une évaluation générale sur sa situation.

Modalités d'évaluations

Questionnaire d'évaluation et auto-évaluation.

Durée et lieu

Bilan sur trois jours (18 heures) dans nos locaux au 5 rue Duroc - 75007 PARIS ou sur site en fonction des objectifs définis dans la convention.

Mis à jour le 08/10/2021